LA GAZETTE DE PUISEUX

Bulletin d'information municipal - Décembre 2021

Chers Puisotins, Chers Amis,

L'année 2021 a été marquée par des transformations importantes pour notre village. La création d'un lotissement de 62 maisons et l'arrivée d'un nouvel équipement phare, notre nouveau groupe scolaire, vont accompagner notre développement et consolider la dynamique de la commune pour les prochaines années.

Cet élan est déjà engagé et donne tout son sens à l'action du Conseil Municipal, que j'ai l'honneur de représenter. Cela nécessite une forte volonté une capacite à mobiliser autour des projets, et à faire valoir tous les atouts de notre commune auprès des partenaires locaux pour nous accompagner, afin que Puiseux puisse se développer tout en gardant son identité.

Le bulletin d'information va compléter en détail les nombreux évènements qui ont marqué l'année 2021. En cette fin d'année une nouvelle vague de l'épidémie est de retour. Elle nous oblige à la grande prudence et nous contraint à annuler nos manifestations prévues sur les mois de décembre et janvier.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement
Bruno Caleiro

Inauguration du nouveau groupe scolaire Page 2

Vie communale Page 3

La vie de nos enfants Page 9

Un grand merci à tous nos bénévoles Page 12

Bilan de la mise en œuvre du programme Page 22

L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LAÏQUE

Inauguration du nouveau groupe scolaire

Par Bruno Caleiro

UN NOUVEL EQUIPEMENT PHARE POUR NOTRE VILLAGE

C'est avec un grand honneur, pour la Municipalité de Puiseux-le-Hauberger, que nous avons inaugurer le 13 novembre 2021 le nouveau groupe scolaire. En présence d'élus locaux : Mr J-C Geray, sous-préfet de Senlis, Mme Nadège Lefevre, présidente du département, Messieurs les Sénateurs Paccaud et Bascher, et Mr Pierre Delins, président de la Communauté de communes Thelloise.

C'est un acte majeur qui témoigne de la vitalité de notre commune. Nous pouvons être fiers, car peu de villages ruraux comme le notre, peuvent se réjouir d'offrir à leurs enfants de telles conditions publiques d'accueil scolaire. C'est un honneur également, parce que l'école et la culture sont, à mes yeux, les institutions les plus importantes de la République. Sans elles, les valeurs fondatrices de notre pays, **La Liberté, L'égalité, La Fraternité,** mais aussi **la laïcité** et **l'égalité des chances** ne seraient qu'utopie.

Cet Honneur résonne également pour moi comme la possibilité d'apporter un signe fort de reconnaissance à l'école publique.

VIE COMMUNALE

Le 8 Mai 2021
Commémoration de la Victoire des Alliés de 1945

Le 9 Juin 2021 passage du bus départemental pour l'emploi

Le 16 Juillet 2021 remise en état du tapis de la grande rue

Le 11 novembre
Commémoration de l'armistice

Le 13 Novembre 2021 Inauguration du nouveau groupe scolaire

Le 2 Juin, le village a été touché par de fortes précipitations, provoquant des catastrophes en cascade, et l'inondation de 5 Habitations.

Future école, ateliers municipaux et rues du villages étaient sous l'eau et la boue.

Grâce à la mobilisation des élus et des Puisotins, nous avons pu remettre en état nos infrastructure set venir en aide aux puisotins les plus touchés.

La solidarité s'est organisée !

Un grand merci aux nombreux Puisotins, aux agents de la commune et aux élus qui ont travaillé durant plusieurs jours pour remettre notre village en état.

Rénovation des bâtiments communaux

Le ravalement de la mairie et la pose d'une nouvelle enseigne étaient devenus nécessaires.

Mars 2021
Avant

Mars 2021
Après

L'église Saint-Germain un patrimoine à préserver

Sous une apparence extérieure modeste, Saint- Germain, bâtie au fond du petit vallon parcouru par la Gobette, est en réalité une église fort intéressante. Son chœur du milieu du 12ème siècle témoigne en effet de la rapidité avec laquelle la maîtrise de la construction avec voûtes d'ogives a été atteinte dans l'Oise.

Avril 2021 sondage du sol pour analyser les fondations

Mars à Mai 2021
Rénovation de la façade côté bibliothèque

L'ensemble des bâtiments communaux du centre du village a été sécurisé et embelli.

À vos cotés pour avancer

Vie Communale

Réparation de la voirie rue du Bout sec et rue des Vignes

Réfection d'un tronçon de voirie très abimé qui était devenu très dangereux .

Dec 2021
Avant

Dec 2021
Après

La Gobette

Une équipe de bénévoles a réalisé 2 barrières pour sécuriser les passages sur le pont de la gobette près de la nouvelle école.

Cet élan a permis de créer 2 pièces unique de haute qualité.

Sept. 2021 Réalisation de 2 barrières d'une longueur de 8m dans les ateliers municipaux

Le Cimetière

La taille annuelle des arbres à été réalisée par l'équipe technique ainsi que des bénévoles.
2 jeunes Puisotins ont profité du dispositif « Pass Avenir citoyen » et ont œuvré dans des actions pour le village.

Oct 2021 Entretien annuel des arbres

L'allée des Tilleuls du Délaissé

L'entretien et l'élagage ont été réalisés par une équipe de bénévoles et d'élus afin de rendre notre village plus agréable.

Merci aux Bénévoles !

Oct 2021 Entretien de l'allée des Tilleuls du délaissé

Rue de Bornel – Grande Rue

Ce beau projet a reçu les accords de subvention de la part de la Région des Hauts de France et du Conseil Départemental de l'Oise.

Ainsi, il a été possible d'offrir une voie douce sécurisée, et d'améliorer le stationnement de cette section de rue.

Oct. 2021 Réalisation des travaux d'une voie partagée

Une année chargée en travaux pour améliorer les infrastructures du village !

Juin 2021 Création de trottoirs, arrêt de bus et rénovation de la voirie.

Une rue toute neuve pour améliorer les trajets vers le groupe scolaire et la salle multifonction.

Ce projet a été subventionné par la Préfecture de L'Oise et le Conseil départemental de L'Oise.

Vie Communale

Opération de Nettoyage du Village

Journée de sensibilisation, organisée par l'école avec les éleves de CM1 et CM2.

Cette action civique permet à chaque jeune puisotin de devenir acteur pour l'environnement.

Mai. 2021 Opération Nettoyage du Village

Entretien du Stade de Foot

Remise en état de la pelouse suite aux travaux d'agrandissement du terrain football.

L'extension du terrain a été réalisée pour soutenir le club de Puiseux – Dieudonne dans son projet sportif et éducatif.

Mars 2021 l'équipe technique traite par zone la pelouse

Coulée de Boue

Afin d'éviter que les rues du quartier Fond de Donne soient impraticables par les coules de boues, une noue a été crée afin de canaliser le glissement de ruissellement des eaux de pluie.

Juillet 2021 Création d'un noue dans la quartier Fond de Donne et Monchavert

LA VIE DE NOS ENFANTS

Par Delphine Riche, Laurent Lecoeur et Sophie Frelat

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE ET UNE ADAPTATION AUX NOUVELLES HABITUDES DE FRÉQUENTATION

Norman
Directeur, animateur, ATSEM

Ana
Animatrice

Jessie
ATSEM, animatrice

Maria
Employée polyvalente cantine

Elodie
ATSEM
Animatrice cantine

L'équipe d'animation a été renouvelée cette année, et les plannings de chacun adaptés en fonction de la présence des enfants. Ainsi, les enfants peuvent compter sur 4 animateurs et 1 employée polyvalente qui se relaient tout au long de la journée pour assurer l'encadrement, et leur proposer des animations variées. Le travail de fond engagé l'année dernière se poursuit et porte ses fruits, malgré des conditions sanitaires aléatoires et changeantes.

Ainsi, la fréquentation générale est en hausse. L'accueil périscolaire accueille aujourd'hui trois fois plus d'enfants le mercredi qu'en septembre 2020. Le nombre d'enfants présents sur le temps de midi est également en nette augmentation, et revient à des niveaux comparables à ceux pré-covid. Pour faire face à cette hausse, Elodie est venue renforcer l'équipe, notamment auprès des maternelles.

En revanche, l'équipe constate que les accueils du matin et du soir sont moins fréquentés, avec de fortes variations suivant les jours de la semaine, probablement en raison des modifications des habitudes des familles prises avec la Covid. Les horaires d'ouverture ont d'ailleurs été adaptés en fonction de ces nouveaux besoins, qui avaient été recueillis en fin d'année scolaire. Désormais, les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h15, etl e soir jusqu'à à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires du mercredi restent, eux, inchangés (7h30 – 18h30).

MERCI !

Un grand merci aux parents qui se sont rendus disponibles pour le déménagement de l'école les samedis 23 et 30 octobre. Grâce à vous, les enfants et l'équipe pédagogique peuvent enfin prendre possession de leur nouvelle école.

ECOLE : UN EFFORT PARTICULIER POUR ACCOMPAGNER NOS CLASSES

Nous espérions une ouverture de classe pour la rentrée. Malheureusement, les effectifs sont encore insuffisants pour cela, notre école comptant 77 enfants répartis dans 3 classes de la petite section de maternelle au CM2, avec une forte progression des effectifs de maternelle. La municipalité a donc engagé des moyens supplémentaires pour accompagner les élèves et les enseignantes.

Ainsi, l'optimisation des horaires d'ouverture a permis de dégager des heures d'accompagnement complémentaires pour la classe de Grande section de maternelle. Norman, que les enfants connaissent depuis de nombreuses années, les accompagne désormais dans leurs apprentissages le matin pendant 1h30, en coordination avec leur enseignante, Mme Michel. A partir de 13h30, c'est Elodie qui prend le relais jusqu'à 15h30. Ce poste supplémentaire, permettra de garantir des conditions d'apprentissage pour les élèves, et des conditions de travail pour l'enseignante, les plus favorables possibles pour cette année scolaire.

MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Lors de son élection, le conseil municipal s'est engagé à plus de solidarité. Dans ce cadre, en partenariat avec Axa assurances, nous mettons en place une mutuelle communale. Chaque puisotin, quelque soit sa situation personnelle ou professionnelle, peut y avoir accès.

La mutuelle communale reste une innovation particulièrement récente dans l'univers de l'assurance santé à la française. Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont très souples. Le seul critère retenu est celui de la domiciliation des adhérents, lesquels doivent résider sur le territoire de la commune, ou y posséder une résidence secondaire, voire y travailler. L'adhésion est ouverte à tous, et pour proposer des tarifs attractifs, la mutuelle communale table sur l'effet de groupe.

Les Avantages de la Mutuelle pour les Puisotins

Avoir accès à une complémentaire santé efficace pour vos remboursements de frais,

à un tarif adapté à vos besoin réels,

Bénéficier d'une réduction jusqu'à 25% sur le tarif par une offre réservée pour tous les habitants de Puiseux-le-Hauberger.

Des formules sur mesure, avec une prise en charge des démarches administratives

Réduction viagère (pour toute la durée du contrat)

Devis offre et sans engagement

Pour une Devis comparatif gratuit et sans engagement

Contactez directement :

Mme Monopoli Sandra

06.03.45.37.40

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Par Patrick Lebrunet

Nous vous informons que la bibliothèque est de nouveau ouverte et tenue par deux bénévoles.
Les nouveaux horaires sont : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.
Passez nous voir nombreux pour permettre la pérennité de ce service et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour dynamiser votre bibliothèque. Vous pouvez aussi nous joindre au 03 44 66 05 11, ou par mail bibliopuiseuxlehauberger@orange.fr.

LA SALLE JEAN-LOUIS VOGEL

Par Patrick Lebrunet

Les locations de la salle reprennent à un rythme plus normal. A la suite de l'ouverture du nouveau groupe scolaire, et de la mutualisation de certains locaux les heures de remise des clés sont modifiées. Ainsi, la remise des clés et l'état des lieux se feront au plus tôt le vendredi à 17h00, et la restitution de la salle au plus tard le lundi à 9h00.

Nous vous rappelons les tarifs de location de cette salle :
Pour les Puisotins : Basse saison (du 3ème weekend de septembre au 31 mars) : 350€
Haute saison (du 1er avril au 15 septembre) : 550€
Pour les extérieurs : 1 000€ toute l'année.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

ÉTAT CIVIL

Par Patrick Lebrunet

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces petits bouts et félicitons les heureux parents.

Le 04/06/2021, Juliann VILCOT
Le 06/04/2021, Victor SINDT
Le 24/05/2021, Diane CANNY
Le 02/02/2021, Charlotte JAILLETTE
Le 31/12/2020, Lara SERRES
Le 23/12/2020, Aaron LIMIER
Le 01/08/2021, Lia SALIBA
Le 25/10/2021, Dany FOURMENTRAUX

MARIAGE

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Le 16/10/2021, Mme Sophie MELOTTEAU et Mr Thierry GAULARD
Le 09 /10/2021, Mme Caroline LAVAUD et Mr Ludovic LEJAILLE
Le 19/06/2021, Mme Maité SAVIN et Mr Alexandre JAILLETTE

DÉCÈS

Ils nous ont malheureusement quittés cette année :

Le 02/10/2021, Mme Eliane GALAND dans sa 64ème année.
Le 10/08/2021, Mme Françoise JUSSOT née WAVIGNIES dans sa 96ème année.
Le 20/04/2021, Mr Kévin RAT dans sa 38ème année.
Le 08/03/2021, Mr Jean-Yves METEYE dans sa 64ème année.

UN GRAND MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES,

« HABITANTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX »

Par Monique DUTOT

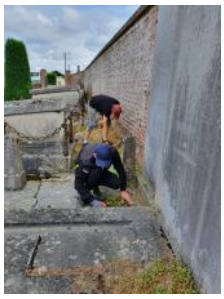

Les travaux d'entretien des espaces publics et du cimetière

Sans compter leur temps, en impulsant une dynamique de bonne humeur, et par votre bonheur d'aider, de créer ou d'embellir notre village, les bénévoles nous ont apporté leurs compétences et leurs savoir-faire, dans beaucoup de domaines.

Quelques soient nos besoins ; ils ont toujours été là pour nous donner un coup de main.

Leurs travaux se sont transformés en bénéfices tangibles pour notre communauté.

L'hiver dernier, de janvier à fin mars, plusieurs équipes menées par Monsieur Nicolas Jorand et Monsieur Alain Dumontier ont entrepris l'élagage des tilleuls ainsi que l'abattage des arbres malades du Délaissé ; ils ont aussi débroussaillé des abords et des fossés.

De mai à septembre deux bénévoles et un conseiller ont mis en valeur la borne royale du Délaissé, en l'encadrant de plusieurs rangées de pavés. Le gros œuvre a été réalisé par Monsieur Jean-Pierre Canet.

Le nettoyage du cimetière avait débuté l'année dernière. Les arbres, le lierre qui poussaient sur les murs avaient été retirés. Cet été des gens du CPCV ont commencé bénévolement le désherbage des tombes. Cet automne, deux adolescentes aidées d'une personne du conseil ont continué le désherbage et le nettoyage des allées. Puis, Monsieur Nicolas Jorand a pris en charge la taille des résineux.

Des bénévoles ont participé au fleurissement du village, au printemps Madame Florence Choqué, Madame Véronique Le brunet et son époux. Plus tard, deux jeunes filles Léa et Chloé m'ont assisté pour les plantations d'automnes.

Pendant les vacances de la toussaint, les parents d'élèves ont participé au déménagement des écoles.

Afin de sécuriser le pont de la Gobette, deux magnifiques barrières ont été fabriquées spécialement de toutes pièces par Monsieur Michel Linkes assisté de Monsieur Michel Dutot, de Monsieur Patrick Lebrunet pour la conception, de Monsieur Jean- pierre Canet pour la peinture, et de Monsieur Louis Gracia pour la découpe des lettres. La mise en place des parapets a eu lieu la veille de l'inauguration du groupe scolaire.

Bravo à tous ! Sans vous nous n'aurions pas pu agir aussi vite et aussi bien.

La fabrication des barrières de la Gobette

LES P'TITES INFOS DE LA MAIRIE

DEMANDE DE PIÈCES D'IDENTITÉS

Que ce soit pour une première demande, ou pour un renouvellement, de carte d'identité ou de passeport, le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La mairie de Puiseux n'est pas équipée, les mairies les plus proches sont Chambly et Méru. Attention, votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne, mais ce n'est pas une obligation. Pour cela, rendez vous sur le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés tttps://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne. Il faudra ensuite vous rendre dans la mairie de votre choix (équipée d'une station d'enregistrement) pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.
Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

Horaires d'ouverture de votre mairie

L'accueil au public se fait le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h00.

Valérie, notre secrétaire de mairie est également joignable par téléphone du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 au 03 44 74 92 92.

Sinon, vous pouvez nous contacter par mail puis.haub@wanadoo.fr

DES ANIMATIONS POUR NOS ADOS

Par Julie Cortijo-Torres

Envie de vous amuser ? Et bien le conseil municipal a des idées à vous soumettre. Pourquoi ne pas faire revenir la fête foraine chez nous ? Pour un moment de rigolade ou de frissons à partager entre amis. Nous avons plein d'idées, à vous de nous dire ce qui vous fait envie. Une soirée cinéma avec son Food truck : burger, pop corn (avec une participation de votre part), une journée d'été organiser des jeux inter villages, une soirée blind test musique.
Voilà quelques idées, à vous d'être acteurs et de nous confirmer vos choix ou nous proposer de nouvelles activités pour l'année 2022. On pourrait même envisager une course de caisse à savon pour 2023. Un cahier d'idées sera mis à disposition à la mairie. N'hésitez pas à le remplir !

LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. L'un des deux parents peut le faire à la place de l'enfant mineur.
Pour cela, il faut vous rendre en mairie avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

NUISANCES SONORES

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

• du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,
• les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
• les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE …

Work in progress

Par Sophie Frelat, Clément Huguet et Patrick Lebrunet

Un travail a été engagé il y a plusieurs semaines pour une refonte totale de notre site internet. C'est un processus assez long, et celui-ci devrait voir le jour début 2022. D'un design plus moderne, il sera également plus fonctionnel et permettra d'obtenir l'ensemble des informations courantes dont vous aurez besoin (vie communale, enfance et jeunesse, …), tout en garantissant l'accessibilité pour tous (déficit visuel, auditif, etc.).

Pour ce projet, la municipalité est accompagnée par l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO), qui nous guide dans nos choix et assurera la maintenance et la mise à jour du site. Forte de plus de 20 ans d'expérience, l'ADICO réunit toutes les compétences techniques qui permettront de mettre en ligne un site performant, accessible et actuel.

CIVISME & VIVRE ENSEMBLE

Par Christophe Lambert, Vice-Président du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique de la sécurité et prévention de la délinquance)

Face à la recrudescence des cambriolages en cette fin d'année, nous vous appelons à la plus grande vigilance. Redoublez d'attention, prenez toutes les précautions nécessaires.
Si vous constatez la présence de tout individus ou véhicules suspects, merci de donner toutes les informations utiles aux forces de l'ordre (Nombre d'individus, marque, couleur, immatriculation du véhicule)
Nous vous informons qu'une application est disponible, "Participation citoyenne", en lien direct avec les autorités locales, afin de faire remonter toutes les informations nécessaires à l'enquête.
Nous restons à votre écoute pour d'éventuelles questions, la municipalité peut vous recevoir pour discuter de problème de voisinage ou même intrafamiliales.

Je me joins à l'équipe municipale et à Monsieur le Maire afin de vous souhaitez de bonne fêtes de fin d'années.

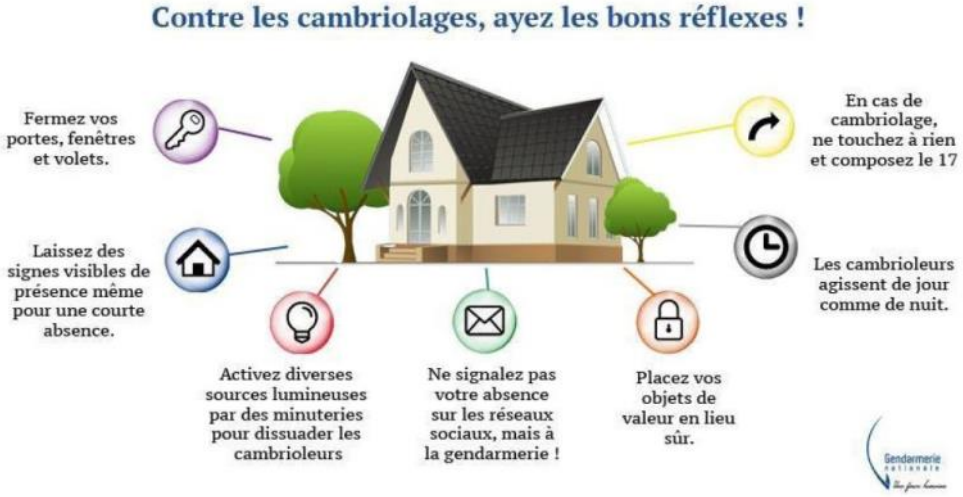

NAISSANCE D'UN BLASON ET D'UN LOGO

Par Monique Dutot

Tout à commencer fin 2020, nous avons mis en place une commission composée de :
Madame Isabelle BROVIA, Monsieur Bertrand de KERMEL, Madame Monique DUTOT, Madame Isabelle EVRAERT, Madame Véronique LEBRUNET, Monsieur Louis GRACIA.
La première mission a été de faire des recherches historiques sur notre beau village. Avec l'aide de Madame Amélie LELANDAIS archiviste aux Archives Départementales de l'Oise, nous avons collecté un bon nombre de renseignements sur Puiseux ; mais aussi sur la manière de procéder.
Après les différents croquis réalisés par les membres de la commission, nous avons recherché une personne spécialisée en héraldique numérique. Nous avons contacté bons nombres de professionnels ; mais bien trop onéreux pour notre budget…

Puis nous avons reçu un mail de Monsieur Jean-François BINON habitant à MEYREUIL près D'AIX EN PROVENCE qui nous a proposé son aide gratuitement.

Avec les différents éléments que nous lui avons transmis. Il nous a fabriqué quatre modèles, qui ont été présentés lors du conseil municipal du 28 avril 2021.

Ce modèle a été choisi par le conseil municipal. Il permet d'identifier au premier regard le nom de notre village. Les puits « PUISEUX », le guerrier en côte de mailles dit : haubert « HAUBERGER », les fleurs de lys sur fond bleu rappellent le blason de l'Oise et le blason de la PICARDIE.

Ce même jour Madame Sophie FRELAT, Monsieur Bruno CALEIRO et Mademoiselle Carla CALEIRO, nous ont présenté les modèles de logos élaborés par leurs soins. Voici le modèle qui a été retenu, et que vous avez déjà pu rencontrer sur nos publications. Là encore, nous retrouvons les éléments marquants de notre territoire : l'eau, les champs, la nature. Un rappel du blason y est également intégré.

LA DÉCOUVERTE DE LA BORNE ROYALE

Par Luis Gracia

Avec de nombreuses et nombreux bénévoles, qui nettoyaient le village, nous avons découvert, échouée tel un iceberg, dans les buissons, une borne royale sur le délaissé, anciennement appelé la côte blanche ! Une fleur de lys, aujourd'hui effacée avec le temps, y a été martelée au moment de la Révolution.

C'est en 1882 qu'est apparu le premier réseau routier de France, dont fait partie la Nationale 1, reliant Paris à Calais. C'est d'ailleurs sur cet axe que figurait la borne Royale, indiquant alors la distance entre l'église de Puiseux le Hauberger et l'église Notre Dame à Paris, soit environ 45 kms.

Grâce aux bénévoles, nous avons pu la redresser pour lui redonner vie ; cette même borne qui est désormais mise en évidence sur un lit de pavés à l'entrée sud du village...

Prochain épisode, une rétrospective sur notre ancienne école historique autrefois cœur du centre-ville.

LE MONDE ASSOCIATIF PUISOTIN

Les associations puisotines sont nombreuses, et font vivre notre village, nous tenions donc à donner la parole à chacune d'entre elle.

FESTIVAL DE LA CHATAIGNE

Par Isabelle Brovia

Le festival de la châtaigne vient de se terminer pour la 5ème édition avec grand succès. Un grand merci à l'équipe, par cette journée réussie pour le plaisir de toutes les Puisotines, Puisotins et gens extérieurs ;
Un grand merci aux exposants et intervenants Danses Portugaises de Puiseux le Hauberger Danses Country de Bornel - Improvisation de Rudy pour une démonstration de danses celtiques - L'école de musique de Chambly
Merci aux enfants du périscolaire et Norman pour la réalisation d'une décoration pour l'événement.
Merci à la Commune, à Monsieur le Maire pour son aide et sa restauration.
Merci aux membres du conseil et à tous les bénévoles pour leur participation avant et après le festival
MERCI A TOUS !!!!

ASSOCIATION RANCHO FOLCLORICO DANCARES E CANTARES DO ALTO MINHO DE PUISEUX LE HAUBERGER

Par Christina et Elsa

Nous sommes une association de danses folkloriques portugaises Nous représentons la région do alto minho au Portugal, notre association se trouve à Puiseux le Hauberger. Nos entraînements se passent tous les vendredis de 20 H 45 à 22 H 45. Nous sommes un groupe familial qui se donne à cœur joie et le plaisir de représenter notre passion, grâce à nos deux entraîneurs.

« LE COIN DES SPORTIFS EN HERBES » : L'ENTENTE FOOTBALL CLUB DE DIEUDONNE PUISEUX LE HAUBERGER

Par Pascal Polizzi

Afin de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions, la mairie de DIEUDONNE a sollicité dans le cadre du partenariat entre les deux communes , la municipalité de PUISEUX, pour une participation aux frais de mise aux normes de l'éclairage du stade de foot. Ce que le conseil Municipal a approuvé, perdurant ainsi l'Entente football club de DIEUDONNE PUISEUX LE HAUBERGER (EFCDPL) et facilitant l'entraînement et le travail des éducateurs, pour nos 129 jeunes. Malgré les aléas dûs à la crise sanitaire la section se porte bien et continue de défendre nos couleurs avec fierté. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président Xavier FOY au 06 22 6 910 16

AMICALE PUISOTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Par l'équipe d'API

Il est temps de nous retrouver !!!
Après tous ces mois de confinement, de restriction et de privation, il est temps de revivre. C'est pourquoi, nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une nouvelle association à Puiseux-le-Hauberger : ***A.P.I Amicale Puisotine Intergénérationnelle.***
Le bureau d'API est composé de Véronique LEBRUNET, Francine LINKES, Maïder et Diane SECRET.

Cette association a pour but de proposer aux Puisotins des activités, festives, ludiques, culturelles et/ou sportives. Ainsi tous les habitants de notre village pourront vivre des moments de partage.

Nous venons d'organiser notre première manifestation, le 20 novembre, pour fêter la sortie du Beaujolais nouveau, vous avez été 79 personnes à répondre présent, ce fût une belle soirée.

Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion. Vous pouvez déposer vos idées à l'adresse du siège au : 14 rue de Fresnoy à Puiseux-le-Hauberger ou par courriel : contact.api60540@gmail.com

LES ANIMATIONS FESTIVES REPRENNENT

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS DE CETTE FIN D'ANNÉE

Le beaujolais nouveau par API

Le 20 novembre

Le festival de la châtaigne

Le 14 novembre

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes s'est réuni le 29 octobre dernier, et a validé le programme d'animation pour 2022. Ce programme a été élaboré avec le concours des différentes associations du village, et sous réserve des conditions sanitaires. La récente évolution de celles-ci nous oblige, d'ors et déjà, à annuler les manifestations prévues pour cette fin d'année et début 2022.

Décembre 2021 :
- Décorations des façades et/ou jardins (association API)
- 31/12/2021 St Sylvestre (annulation cause Covid)

Janvier 2022 :
- 08/01/2022 Vœux du Maire, suivis de la galette des rois (annulation cause Covid)
- 23/01/2022 Repas des Aînés (annulation cause Covid)

Février 2022 :
- 19/02/2022 Soirée saint Valentin + karaoké + soirée dansante (association API)
- 26/02/2022 Soirée cinéma au Foyer ou dans la salle Jean Louis Vogel. Buvette (sous réserves) (Comité des Fêtes)

Mars 2022 :
- 19/03/2022 Soirée « Ch'tis Repas » (Comité des Fêtes)
- 13/03/2022 Après-midi dansant (association API)

Avril 2022 :
- 02/04/2022 Nettoyage de Printemps « Ensemble, nettoyons Puiseux »

Mai2022 :
- 15/05/2022 Brocante (Festival de la Châtaigne)

Juin 2022 :
- 26/06/2022 Barbecue (association API)
- date à préciser : kermesse de l'école (école, comité des fêtes, ADPEPLH)

Juillet 2022 :
- Feux d'artifice

Septembre 2022 :
- 25/09/2022 Brocante (Comité des Fêtes)

Octobre 2022 :
- 08/10/2022 Soirée couscous (Comité des Fêtes)
- 31/10/2021 Parcours Halloween (Comité des Fêtes)

UN ENVIRONNEMENT PLUS CONFORTABLE POUR NOS ENFANTS

Par Carla Caleiro

Depuis 2019 nous attendons sa venue et c'est maintenant avec émotion que nous pouvons vous annoncer l'ouverture du nouvel établissement scolaire !
Pour cet évènement particulier, votre Maire, Bruno Caleiro, a fait don de ses indemnités, reçues depuis Juin 2020, dans le but d'offrir à nos jeunes puisotins un équipement de qualité afin qu'ils puissent se sentir épanouis et fièrs de leur école. Ces lieux design et haut en couleurs comportent ainsi un mobilier adapté tel que des chaises amovibles, bureau, etc., de grands rangements et un nouvel équipement comme une dinette, camion food truck afin que les enfants puissent s'amuser.

Le nouvel écran interactif de la primaire

La classe de maternelle

POURQUOI AVOIR CHOISI UN MOBILIER ERGONOMIQUE ET MODULAIRE ?

C'est un choix stratégique qui permet d'obtenir une meilleure allocation des espaces et nous privilégions les élèves. Facile à agencer, ce mobilier favorise l'éveil de nos enfants en optimisant l'interaction, l'adaptation, etc. Nous avions besoin d'équipement modulable puisque l'agencement de la classe change à chaque nouvelle activité. Être en capacité d'apporter un mobilier modulaire permet de donner le meilleur confort possible pour l'enseignement et une rapidité face au changement d'activité ainsi cela représente un gain de temps. De plus, ce n'est pas que la forme mais également la couleur du matériel qui influence sur l'apprentissage de l'enfant. En effet, travailler dans un environnement confortable et convivial comme celui-ci ne peut qu'apporter la réussite scolaire.

Une place importante est accordée à l'environnement dans les différents stades du développement de l'enfant, c'est donc pour cette raison que nous avons complétement réaménager la classe maternelle pour pouvoir permettre aux enfants d'établir un lien direct avec l'environnement spatial et leur développement psychomoteur.

Pour l'occasion et comme cela avait été engagé par votre Maire, Bruno Caleiro ; des tables flexibles ont été acquises ainsi que des dessertes d'activité, des colonnes de rangement, des chaises plus légères, des bacs multifonction, etc.

Au fur et à mesure du temps, notre école prendra de l'ampleur et nos enfants resteront épanouis dans ce nouvel environnement. Par ailleurs, nous avons souhaité offrir à nos jeunes une classe numérique afin que leur apprentissage soit facilité, ludique et plus efficace.

QU'EST-CE QUE LA CLASSE NUMÉRIQUE ?

Rassembler les moyens informatiques et les rendre accessibles aux élèves, voilà le principe de la classe numérique. L'école a donc été dotée d'un nouvel écran interactif, et de 12 tablettes hybrides. Cet équipement permettra à notre école de rattraper son retard, et aux enfants et enseignants de bénéficier des dernières technologies pour faciliter les apprentissages.

L'ENT participe également à cette évolution. Ainsi, chaque utilisateur (enfant, famille et enseignant) bénéficie d'un Espace Numérique de Travail, portail Internet éducatif qui constitue le système d'information et de communication de l'école. Il offre à chaque usager un accès simple, dédié et sécurisé aux outils et contenus dont il a besoin pour son activité (messagerie, cahier de texte, exercices, etc.)

En espérant une bonne année à nos enfants et à vous tous !

Le déménagement de l'école s'est accompagné de celui de la cantine et de l'accueil périscolaire. Ainsi, l'ensemble des structures dédiées à l'enfance sont réunies sur un même site, garantissant une meilleure synergie entre elles, et une totale sécurité pour les enfants lors des déplacements.

La cantine a trouvé sa place dans salle Jean Louis Vogel, offrant aux enfants un site plus spacieux et moins bruyant ; et aux animateurs une structure moderne dotée d'équipements neufs et fonctionnels. La cantine cohabite donc avec les occupations saisonnières de la salle, faisant de cet équipement une véritable salle multifonctions.

Les locaux d'activité de l'accueil périscolaire occupent, quant à eux, une salle de plus de 70m² au sein de l'école maternelle. Cette localisation permet donc de mutualiser différents équipements, notamment ceux destinés aux plus petits, (dortoir, sanitaires, vestiaires, etc.) facilitant la transition entre les 2 structures pour l'ensemble des enfants. Ils peuvent également dorénavant profiter pleinement de la cour de récréation, directement accessible depuis la salle d'activité.

Les locaux plus fonctionnels permettent aux 50 enfants fréquentant la cantine de prendre leur repas en même temps.

Les enfants bénéficient d'une cour de récréation spacieuse et sécurisée.

4 classes de 60 à 70 m² chacune

Un espace d'accueil abrité et sécurisé

Une cour de récréation de plus de 900m² et un préau de 150 m²

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le 20 Mars 2020, la majorité des Puisotins ont souhaité confier la gestion de notre village à l'équipe « **Agissons Ensemble pour Puiseux** ». Depuis l'installation de votre nouveau conseil municipal le 27 mais 2020, le groupe s'est mis rapidement au travail pour engager le programme pour lequel nous avons été élus pour 6 ans.

LE BIEN VIVRE À PUISEUX

Mettre en place un comité des fêtes communales qui rassemblera des puisotins pour créer un mouvement entre les générations.

Isabelle Brovia a la fonction de maire adjointe en charge du comite des fêtes suite a la Covid 19 les actions n'ont pas pu être mises en place . Nous avons maintenant un protocole sanitaire stable et nous allons pouvoir vous proposer un programme d'animations 2022 avec les associations de notre Village.

Nous soutiendrons les différentes associations du village pour l'organisation de leurs manifestations.

Deux nouvelles associations ont vu le jour depuis 2020-2021 : Association Folklorique de Alto Minho , et Association API (Amicale Puisotine Intergénérationnelle).
En parallèle des moyens de structure sont mis à disposition des associations, et la commune accompagne aussi financièrement les associations du Village par une subvention annuelle de fonctionnement (sous conditions).

Nous étudierons la possibilité de proposer aux Puisotins une mutuelle pour renforcer la solidarité entre les habitants (retraités, étudiants, personne sans emploi) qui ne peuvent pas bénéficier d'une mutuelle d'employeur.

Après une étude comparative, un panel de puisotins a souhaité participer aux études comparatives.
Les critères retenus ont été le niveau de prise en charge sur la base sécurité sociale et le rapport qualité-prix, la qualité des couvertures et la flexibilité pour compléter ou diminuer la prise en charge selon des besoins ponctuels, et la faisabilité d'un bilan personnalisé gratuit et sans engagement.
La société AXA a été labellisée par la commune de Puiseux le Hauberger, garantissant 10% de remise complémentaire sur le tarif.

Nous engagerons un groupe de réflexion pour empêcher l'installation des gens du voyage.

Nous avons entamé un travail conjoint avec le syndicat de gestion de l'eau pour sécuriser la zone autour de l'usine de traitement d'eau potable qui était sensible à l'installation des gens du voyage.

4 ENGAGEMENTS SUR 6 (67% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR LE BIEN VIVRE À PUISEUX

Des engagements tenus :
Aménagement des accès de l'école
Mise en valeur du patrimoine (nettoyage du cimetière et entretien des bâtiments communaux)

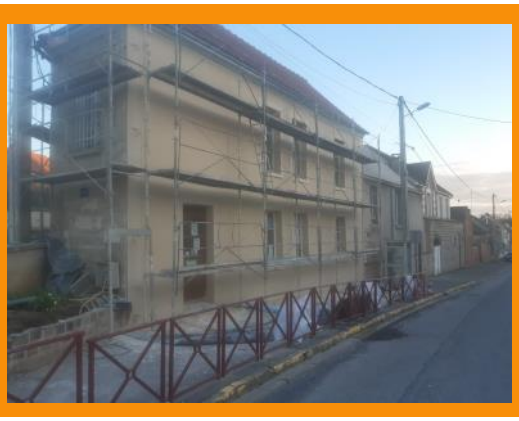

LE CADRE DE VIE

Mettre en place un programme pluriannuel de travaux jusqu'en 2026.

Ce plan a été établi, et sera révisé chaque année selon les accords de subventions, et la capacité financière de la commune.

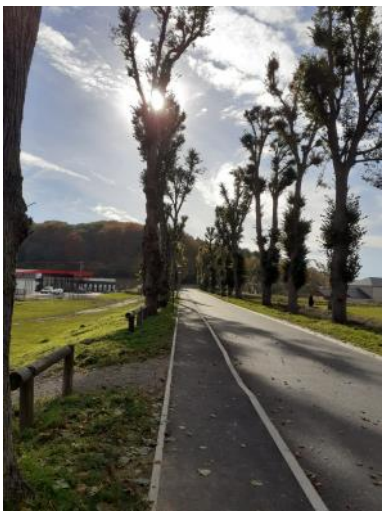

Réflexions citoyennes sur les travaux

2 opérations ont été réalisées avec le concours des riverains concernés pour choisir ensemble les options les plus adaptées : aménagement du carrefour rue de l'équipée - rue de Fresnoy, et aménagement des trottoirs grande rue.

Notre réseau d'eau pluviale sera maitrisé pour s'adapter aux fortes variations pluviométriques

Nous avons engagé des travaux importants pour renforcer notre réseau d'eau pluviale. Les travaux grande rue ont été entrepris avant la remise en état de la chaussée, et permettent aujourd'hui d'absorber les pluies importantes.

D'autres zones sont à traiter (Résidence Beauregard, rue de l'équipée, Fond de Donne et rue du bout sec), et le seront dans les années à venir, en fonction de nos capacités financières .

Versement de l'indemnité du maire pour l'année 2020

Le Maire, Bruno Caleiro, s'est engagé à reverser à la commune son indemnité de fonction, et conformément à ses engagements, il a déjà versé, après impôts, la somme de 6 650€ (juin à décembre 2020). Grâce a cette contribution, la commune a pu investir dans du mobilier neuf pour la classe maternelle.

4 ENGAGEMENTS SUR 7 (57% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR LE CADRE DE VIE

LE PATRIMOINE

Nous avons engagé les démarches administratives pour réhabiliter l'église Saint Germain au fur et à mesure et selon nos capacités financières.

Une étude conduite par un architecte spécialisé pour la sauvegarde de l'Eglise Saint-Germain a été engagée. Ce rapport a bâti une feuille de route sur la nature des opérations des réfections et des restaurations à engager.

Les bâtiments communaux ont fait peau neuve, avec le ravalement de la Mairie, du Foyer communal et de la bibliothèque. Le cimetière et ses abords seront aménagés et entretenus.

Des actions ont été réalisées par des chantiers d'insertion avec le CPCV sur l'entretien du cimetière dans les domaines suivants : taille des arbres extérieurs de l'enceinte, désherbage manuel du cimetière, et aussi par des bénévoles du village la taille des ifs et ramassage des branches.

Les Carrés Picards du village (bout sec et rue de l'équipée).

Des actions ont été amorcées : taille saisonnière des arbres, mise en gravillonnage, et d'autres actions sont à venir (nettoyage des pierres de taille et remise en valeur du calvaire par une peinture).

3 ENGAGEMENTS SUR 6 (50% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR LE PATRIMOINE

L'ENVIRONNEMENT

Nous développerons les circulations douces au sein du village afin de limiter les déplacements en voiture.

Un schéma de réhabilitation des trottoirs a été amorcé pour aller vers le nouveau groupe scolaire. (photos secteur château jusqu'à la mairie, mettre en avant l'accessibilité PMR, zone église et la zone grande rue-rue de Bornel et le délaissé).

Nous souhaitons engager le groupe scolaire dans une démarche E3D.

Le nouveau groupe scolaire sera doté d'un potager pour accompagner un projet éducatif et sensibiliser les enfants au développement durable, avec la mise en place d'un composteur afin de recycler les déchets alimentaires de la cantine (épluchures de fruits, crudités, coquilles d œufs, etc. et les tontes des espaces verts).

2 ENGAGEMENTS SUR 4 (50% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR L'ENVIRONNEMENT

LA SÉCURITÉ

Sécurisation des déplacements piétons, notamment aux abords du nouveau groupe scolaire, et réflexion pour réduire la vitesse des véhicules.

Nous avons aménagé toute une rue (rue du délaissé) qui va vers le nouveau groupe scolaire, afin d'offrir des trottoirs sécurisés pour tous, une chaussée neuve, un éclairage public, et une zone multifonction bus et parking pour les déplacements de l'école. L'accès à l'enceinte du groupe scolaire a été aménagé avec un accès piéton et des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Des aménagements de trottoirs ont été réalisés dans la grande rue (secteur château, église et grande rue afin de créer un parcours sécurisé pour les piétons.

Nous sommes actuellement dans une phase d'étude pour la sécurisation de la grande rue, avec aménagements de plateaux ralentisseurs et passages piétons aux normes PMR.

Conseil et aide dans les démarches en cas de cambriolages ou dégâts sur les biens, médiation en cas de conflits de voisinage.

Christophe Lambert, conseiller municipal, est mobilisé pour accompagner les puisotins. Pour toute demande d'intervention à ce sujet vous pouvez contacter la mairie pour convenir d'un rendez vous.

2 ENGAGEMENTS SUR 3 (75% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR LA SÉCURITÉ

LA JEUNESSE , VECTEUR DE PÉRENNITÉ DE LA COMMUNE

Améliorer le service périscolaire par une mise en place d'un programme d'accueil partagé

Un programme d'animations est proposé aux enfants , cela a permis de redynamiser le centre pour la plus grande satisfaction des enfants.

1 ENGAGEMENT SUR 4 (25% DU PROGRAMME) DÉJÀ TENUS POUR LA JEUNESSE

ET DEMAIN …. LE CŒUR DE VILLAGE

Le vendredi 22 octobre l'ancienne école du village a vu ses derniers élèves partir en vacances, ce fut un moment particulier rempli d'émotion pour les enfants, ainsi que pour les parents et grands parents.
Dans notre programme, nous vous avons présenté un programme pour la réaffectation de ces locaux.

Le projet de réhabilitation de certaines classes en logements locatifs, afin que la commune puisse obtenir des recettes de son patrimoine, la création d'une salle municipale, ainsi que l'installation d'un commerce est en cours d'étude. Les anciens locaux du périscolaire, quant à eux, sont destinés à accueillir de nouveaux services publics. Des discussions sont en cours avec différents partenaires.

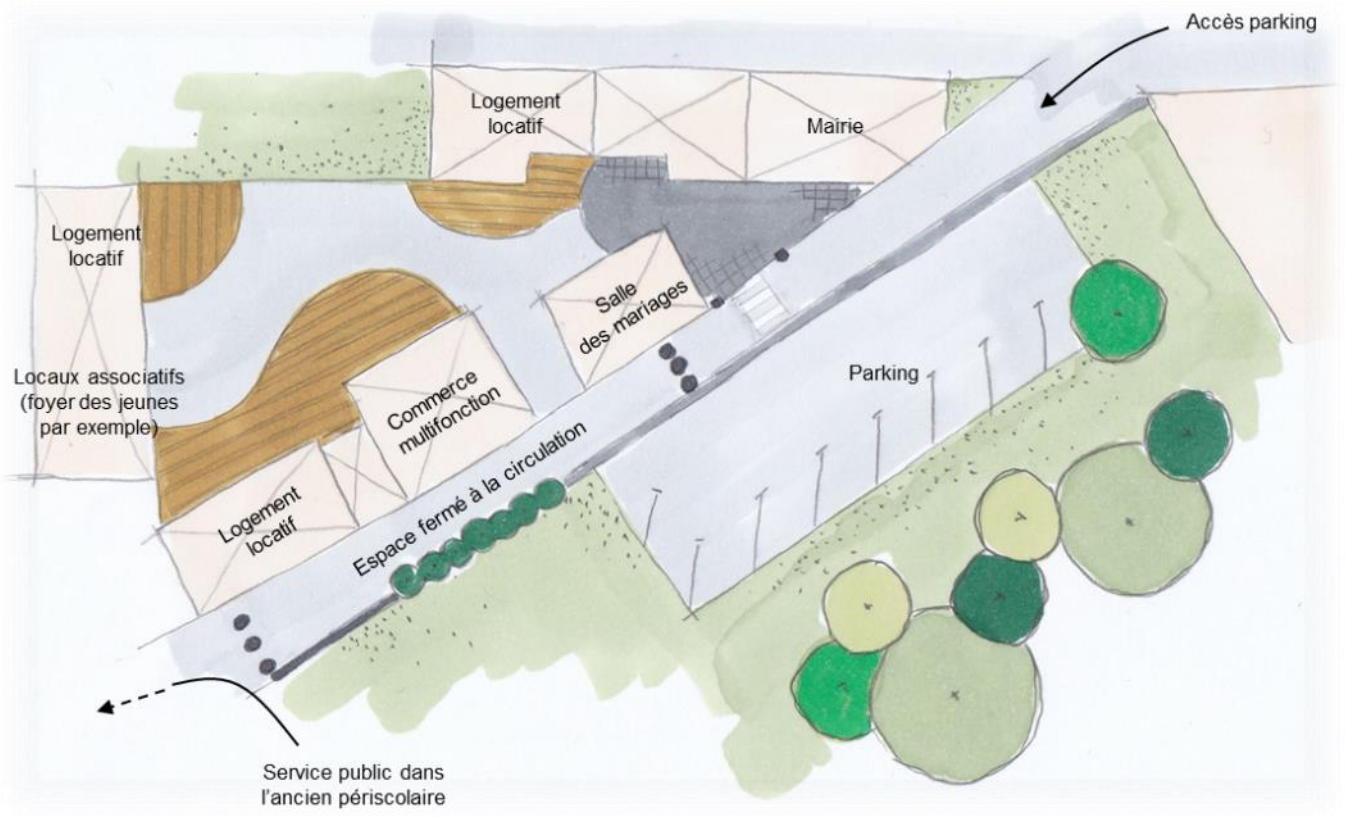

Scénario d'aménagement « cœur de village », mais rien ne se fera sans concertation

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Au quotidien, le Conseil départemental de l'Oise élabore des actions au bénéfice de tous les habitants de l'Oise. Ces dispositifs, nombreux et variés, peuvent tous influencer votre vie quotidienne. Ils sont le fruit d'une politique départementale pragmatique qui souhaite œuvrer au plus près des problématiques quotidiennes des habitants de l'Oise. De l'enfance au grand âge, dans chaque commune, votre collectivité de proximité élabore ainsi des réponses concrètes à des problématiques qui touchent votre quotidien autour de six thématiques prioritaires : services de proximité, sécurité, attractivité, séniors, jeunesse et solidarité.

Le Conseil départemental de l'Oise accompagne les usagers dans leur quotidien, grâce à ses points d'accueil et relais de proximité implantés sur l'ensemble du territoire. Ne se limitant pas aux compétences obligatoires conférées par les lois de décentralisation, le Département de l'Oise se distingue par une volonté d'étendre son champ d'intervention pour faire face aux enjeux d'avenir, agir en faveur du développement des infrastructures et de l'attractivité du territoire.

Le Conseil départemental de l'Oise se compose de 42 conseillers départementaux répartis dans chaque canton par binôme homme-femme élus au suffrage universel direct majoritaire à deux tours. Les élections du mois de juin dernier, ont permis d'élire 2 nouveaux conseillers pour le canton de Méru : Bruno Caleiro, maire de Puiseux le Hauberger et Frédérique Leblanc, vice présidente de la communauté de communes des Sablons et maire adjointe de Méru.

Votre collectivité de proximité

Vos Conseils du Canton de Méru

Le Département a cœur de garder un lien sur **l'action sociale** entre les chambres consulaires et les associations de notre territoire pour les soutenir **dans le développement économique solidaire.**

Les actions engagés depuis le début de cette mandature consistées a rencontrer les partenaires et de faire un point **sur la vie des entreprises, commerces et artisans depuis la crise sanitaire.**

Bruno CALEIRO

Conseiller Délégué, chargé de la vie de l'entreprise, commerce et artisanat

Frédérique Leblanc

Conseillère Délégué, chargé des collèges

Le Département s'engage à faire de ses collèges des lieux plus sûrs et modernes. En 2021, le Conseil départemental a affecté 34 millions d'euros à l'entretien et à la rénovation des collèges. Sur les **66 collèges publics** que compte le département, **l'ensemble des collèges a bénéficié de travaux de rénovation et de renouvellement des équipements** durant l'été.
En complément, des travaux d'amélioration réalisés au quotidien par les entreprises et les équipes techniques mobiles des collèges,

Pour optimiser encore la sécurité de ses établissements scolaires, le Conseil départemental de l'Oise a installé **561 caméras de vidéoprotection** dans les collèges reliés à un Centre de supervision départemental unique en France.

Les Actions du Conseil Départemental

Le **Pass Avenir Citoyen** est une **aide forfaitaire de 300 €** octroyée aux **jeunes âgés de 18 à 21 ans révolus** souhaitant acquérir des équipements nécessaires, y compris ordinateur portable et accessoires, à la poursuite de leurs études **en contrepartie d'une action citoyenne de 35h.** Le Pass Avenir Citoyen s'inscrit dans la mise en œuvre par le Conseil départemental d'un système caractérisé par la **réciprocité** mais aussi une volonté de **renforcer l'engagement citoyen et solidaire ainsi que le lien social**. Le coût des études ne doit pas être un obstacle à la réussite des étudiants et des apprentis. La possibilité de suivre ses études dans les meilleures conditions possibles constitue, aujourd'hui, un **atout incontestable pour l'emploi et la formation**. C'est pourquoi le Département aide les jeunes à acquérir des **équipements nécessaires, y compris ordinateur portable et accessoires, à la poursuite de leurs études**

- **être âgé de 18 à 25 ans** révolus pour le BAFA et de **18 à 27 ans** révolus pour le BAFD à la date de dépôt du dossier de candidature,
- **être domicilié dans l'Oise** (hors résidences scolaire et universitaire)
- ou avoir un **foyer fiscal parental situé dans l'Oise**,
- Préparer une **formation aux Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou de Directeur (BAFD)**.

- **Être âgé de 18 à 19 ans révolus** à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- **Être domicilié dans l'Oise** (hors résidence scolaire et universitaire) ou avoir un **foyer fiscal parental situé dans l'Oise** ;
- **Passer son permis de conduire (permis B) pour la première fois** ;
- **Être inscrit ou non dans une auto-école, titulaire ou non du code** (la candidature doit être acceptée avant la présentation aux épreuves de conduite).

OU

- **Avoir obtenu son permis de manière anticipée, grâce au dispositif de conduite accompagnée**, durant une période maximale de 12 mois antérieure à l'obtention de la majorité légale du bénéficiaire. Tu peux prévenir ton auto-école lors de ton inscription et envoyer ton dossier de candidature dès tes 18 ans.

VENTE DE COMPOSTEURS

Vente de composteurs à tarif préférentiel par la Communauté de communes Thelloise !

La Communauté de communes Thelloise (CCT) propose des modèles en bois uniquement aux tarifs de 20 € pour le 400 L et 22 € pour le 600 L. La vente se fait uniquement sur rendez-vous auprès de la CCT en appelant au 03.44.26.99.50 (tapez 2).

Pour vous aider à faire votre choix, il faut compter environ 1m² de jardin pour 1 L de composteur. Par exemple, si votre jardin fait 400 m², même en compostant vos épluchures et restes de repas, le modèle 400 L est suffisant.

En plus de réduire vos déchets et vos aller-retours à la déchetterie, vous pourrez obtenir votre compost à réutiliser dans votre jardin. Même sans potager, le compost est très utile pour les massifs de fleurs, les arbres fruitiers et les haies.

Le saviez-vous ? le compostage est aussi possible en tas. Il permet de traiter facilement de plus gros volumes.

Le bon de commande est disponible sur le site internet www.thelloise.fr rubrique déchets/les végétaux et le compost. Vous y trouverez aussi la fiche à remplir si une personne différente de l'acheteur vient faire le retrait (« autorisation de retrait par une tierce personne »).

Attention !!

Lors du conseil communautaire du 26 novembre 2021, il a été annoncé et voté que la collecte spéciale des sapins ne sera pas réitérée en 2022. Par conséquent, ils ne seront pas ramassés après les fêtes de fin d'année. Il appartient à chacun de déposer son sapin en déchetterie. La déchetterie la plus proche pour les puisotins étant celle de Bornel.

Si vous n'avez pas votre carte d'accès, vous pouvez d'ors et déjà en faire la demande auprès du SMDO www.smdoise.fr

LE COIN DES ENFANTS

Trouves les 5 différences
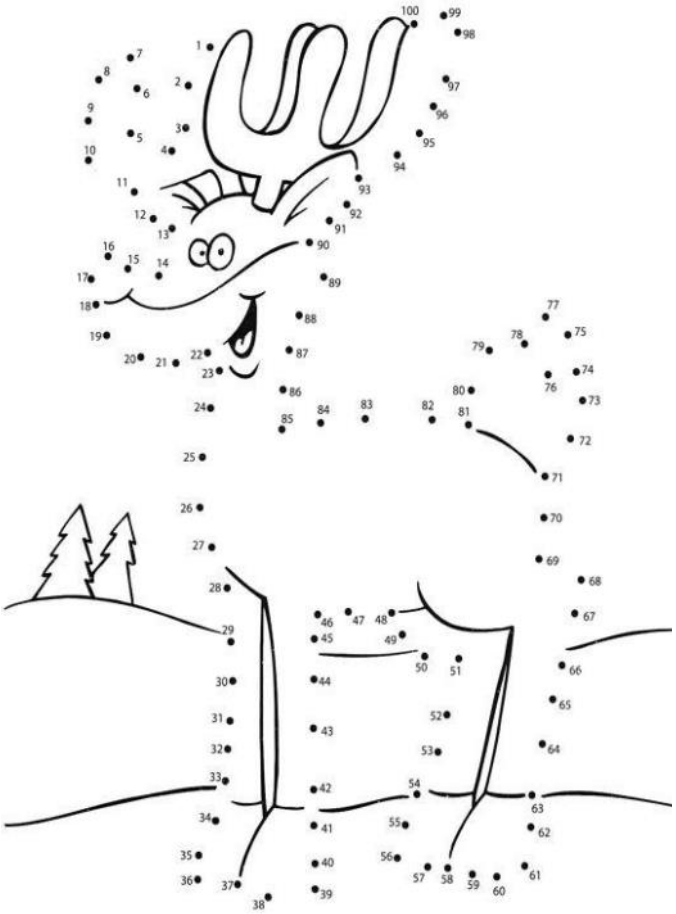
Points à relier